



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Travaux au château des Rohan, programme d'entretien 2012

DEL-2012-064

Numéro de la délibération : 2012/064

Nomenclature ACTES : Domaines de compétences, culture

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 26/06/2012

Date de convocation du conseil : 20/06/2012

Date d'affichage de la convocation : 20/06/2012

Début de la séance du conseil : 19 heures

Président de séance : M. Henri LE DORZE

Secrétaire de séance : Mlle Julie ORINEL

Étaient présents : M. Bernard BAUCHER, M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLLOT, Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, Mme Stéphanie GUÉGAN, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Laëtitia LE DOARÉ, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Sylviane LE PAVEC, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Maryvonne OLIVIERO, Mlle Julie ORINEL, M. Jean-Jacques PARMENTIER, M. Yvon PÉRESSE, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE, Mme Françoise RAMEL-FLAGEUL, Mme Nicole ROUILLARD.

Étaient représentés : M. Jean-Pierre LE ROCH par M. Henri LE DORZE, M. Joël LE BOTLAN par Mme Annie PESSEL, Mme Elisabeth PÉDRONO par Mme Sylviane LE PAVEC, M. Jean-Paul JARNO par Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Gérard DERRIEN par Mme Christine LE STRAT.

Était absent : M. Claude LE BARON.

Travaux au château des Rohan, programme d'entretien 2012

Rapport de Marie-Madeleine DORE-LUCAS

Dans le cadre du programme 2012 de travaux d'entretien du Château des Rohan est prévue la restauration de l'escalier intérieur de l'aile sud comprenant les interventions suivantes :

- maçonnerie : restauration des enduits intérieurs et rejointement des murs de l'entrée
- ferronnerie : fabrication et pose de mains-courantes en fer forgé
- menuiserie : restauration des fenêtres en façade nord et est, restauration de la porte en façade est, réparation des paliers en bois, consolidation des balustres et poteau du garde-corps

Les travaux d'une durée de trois mois (période de septembre à décembre 2012) ont un coût prévisionnel de 25 468, 90 euros HT.

Nous vous proposons :

-d'accepter ces travaux,

-de solliciter l'assistance à maîtrise d'ouvrage de l'Architecte des Bâtiments de France territorialement compétent conformément au décret 2009-748 du 22 juin 2009,

-d'autoriser le maire à solliciter des subventions auprès de la D.R.A.C., du Conseil Général et du Conseil Régional .

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 28 juin 2012

**Le Premier Adjoint
Henri LE DORZE**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**Le Premier Adjoint
Henri LE DORZE**